

Cotisations pour la saison 2011/2012

- Montant de la cotisation de base :
75 €, incluant 48 € pour la licence FFME
- Montant de la cotisation pour les membres d'une famille à partir du second adhérent :
60 €, incluant 48 € pour la licence FFME
- Montant de la cotisation pour une personne au chômage :
60 €, incluant 48 € pour la licence FFME
- Montant de la cotisation pour un (une) étudiant(e) :
60 €, incluant 48 € pour la licence FFME
- Montant de la cotisation d'un jeune (entre 12 ans révolus et 18 ans) sous responsabilité de l'un de ses parents, lui même adhérent :
35 € (2), incluant 36,50 € pour la licence FFME

Nota 1 : formule « base », sans la revue (**8 € complémentaires avec la revue**)

Nota 2 : possibilité pour les lycéens et apprentis de bénéficier d'une subvention de 20 € de la Région Midi Pyrénées.

Options facultatives (*) :

- Option ski de piste → 5 €
- « base + » → 3 €
- « base++ » → 10 €
- IJ1 → 18 €
- IJ2 → 30 €
- IJ3 → 35 €

Assurances complémentaires (*) :

- Formule 1
- Formule 2

Le Comité Directeur

(*) Veuillez vous reporter à la « **Notice des garanties d'assurances Saison 2011/2012** » (cf. document pdf « Assurances Garanties »)